

Trois adolescentes blessées sur le manège des chaises volantes

Un arrêt trop brutal par mesure de sécurité serait à l'origine de l'accident



Trois adolescentes blessées sur le manège des chaises volantes

C'est la loi des séries.



Fort heureusement l'accident qui s'est produit ce mercredi sur la fête foraine d'Auch n'est pas si dramatique que celui qui s'est produit samedi près de Lyon. Il était 18 h 30 quand un manège dit de chaises flottantes, un grand classique du genre, c'est brusquement mis en état d'alerte. Une vingtaine de personnes essentiellement de jeunes ados occupaient alors les sièges.

De fortes rafales de vent poussant ceux-ci vers les arbres tout proches, le système de sécurité aurait été enclenché par le gérant provoquant une descente rapide des nacelles qui en arrivant au sol ont heurté les barrières de sécurité du manège.

Trois adolescentes de 13 ans ont été légèrement blessées. Deux ont reçu des soins sur place tandis que la troisième souffrant d'un traumatisme à la cheville était conduite jusqu'à l'hôpital d'Auch. Le manège est actuellement fermé, la commission de sécurité s'est rendue sur les lieux. La gendarmerie mène l'enquête de circonstance.

Les autres manèges et stands sont restés ouverts jusqu'à la fin de la soirée. La fête de printemps ouvrira ses portes comme à l'accoutumée demain sur les allées d'Etigny.



201804042231598P6Y (1).JPG